PAR018 · PARABOLES

Le figuier stérile

1.1. Présentation de la parabole La parabole du figuier stérile, rapportée exclusivement en Luc 13.6-9, présente un propriétaire qui recherche des fruits sur un figuier…

EN BREF

Étude de la parabole du figuier stérile (Lc 13,6-9), propre à Luc. Un propriétaire, déçu après trois ans sans fruit, veut couper le figuier ; le vigneron obtient un délai d'un an pour en prendre soin. Replacée dans le contexte de Luc 13,1-5, la parabole enseigne la patience divine, l'urgence de la repentance et la responsabilité humaine. L'article distingue ce récit du figuier maudit (Mt 21 ; Mc 11), explore la symbolique du figuier dans la Bible, prudemment les identifications des personnages, et souligne la portée de la conclusion volontairement ouverte.

LECTURE	RÉFÉRENCES	LIVRES CITÉS	NIVEAU
94 min	81	16	Moyen

PUBLIC	PUBLIÉE	MISE À JOUR
Intermédiaire	25/11/2026	25/11/2026

CLASSEMENT

PARCOURS	Paraboles de Luc 14 à 18
THÈME	Paraboles du ministère de Jésus
SÉRIE	Paraboles de Luc 14 à 18

PERSONNAGES
Jésus · le propriétaire · le vigneron · Pilate · les Galiléens · les dix-huit victimes de la tour de Siloé · Salomon

LIEUX
Jérusalem · Siloé · Galilée · la vigne

PÉRIODES
Ministère de Jésus · Voyage vers Jérusalem · Règne de Salomon · Période du Nouveau Testament

MOTS-CLÉS
figuier stérile · parabole · Luc 13 · repentance · patience de Dieu · jugement · fruit · vigneron · délai · responsabilité (+ 2, voir l'index)

NOTIONS
patience divine · repentance · responsabilité humaine devant le jugement · fruit spirituel · urgence du temps de grâce · intercession · conclusion ouverte · symbolisme du figuier · distinction entre sens général et correspondances allégoriques

RÉFÉRENCES BIBLIQUES
Lc 13,6-9 · Lc 13,1-5 · Lc 13,3 · Lc 13,5 · Lc 9,51 · Mt 21,18-22 · Mc 11,12-14 · Mc 11,20-25 · 1 R 4,25 · Mi 4,4 (+ 1, voir l'index)

SOURCE
https://schilo.org/par018-le-figuier-sterile-academique/

EXPORTÉE LE
25/11/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

1. Introduction générale 3
2. Le contexte littéraire et historique de Luc 13.6-9 7
3. La structure narrative de la parabole 9
3.8. Tableau de la progression narrative 11
4. Le vocabulaire grec et les principales difficultés d'interprétation 13
4.10. Synthèse du vocabulaire 16
5. Le contexte agricole et historique du figuier stérile 16
5.11. Tableau : réalités agricoles et interprétations spirituelles 20
6. Le figuier stérile : la signification de l'absence de fruit 21
7. Le propriétaire et le vigneron : justice, patience et intercession 23
8. Les trois années et l'année supplémentaire : portée chronologique et théologique 26
8.9. Tableau des principales interprétations chronologiques 29
9. La portée théologique de la parabole 29
10. Les erreurs d'interprétation à éviter 31
11. Les enseignements pratiques de la parabole 33
12. Conclusion générale 35
Lexique 37

RÉSUMÉ

Cet article, consacré à la parabole du figuier stérile (Luc 13,6-9), propose une étude introductive structurée de ce court récit propre à l'Évangile de Luc. Un propriétaire vient depuis trois ans chercher du fruit sur un figuier planté dans sa vigne, sans en trouver. Il ordonne au vigneron de couper l'arbre inutile. Le vigneron intercède : il demande un délai d'une année, pendant laquelle il travaillera la terre et apportera du fumier. Si l'arbre porte du fruit, il sera conservé ; sinon, il sera coupé. Le récit s'achève sans dire ce qu'il advient de l'arbre.

L'auteur souligne d'abord que la parabole ne peut se comprendre sans son contexte immédiat, Luc 13,1-5. Jésus y évoque deux tragédies : les Galiléens dont Pilate avait mêlé le sang à celui de leurs sacrifices, et les dix-huit victimes de l'effondrement de la tour de Siloé. Il refuse d'y voir la preuve d'une culpabilité supérieure des victimes et en tire un avertissement : ceux qui ne se repentent pas périront également. La parabole prolonge cet appel en montrant que la repentance ne doit pas être continuellement reportée, même si Dieu accorde encore du temps.

L'article distingue soigneusement cette parabole de l'épisode du figuier maudit (Mt 21,18-22 ; Mc 11,12-14.20-25). Dans ce dernier cas, il s'agit d'une action de Jésus devant ses disciples, et non d'un récit parabolique mettant en scène un propriétaire et un vigneron. Les deux textes partagent le thème de l'absence de fruit, mais ne décrivent pas le même événement, et les confondre fausserait l'interprétation.

Le figuier est ensuite replacé dans son arrière-plan biblique. Arbre fruitier bien connu du Proche-Orient, il

symbolise la prospérité et la paix (1 R 4,25 ; Mi 4,4), mais peut aussi accompagner des annonces de jugement (Jr 8,13). Cette richesse symbolique invite toutefois à ne pas attribuer mécaniquement la même signification à chaque mention du figuier.

Sur les personnages, l'étude note que le propriétaire exprime une exigence légitime, puisqu'un arbre fruitier est destiné à produire, tandis que le vigneron propose une dernière chance. Une lecture théologique rapproche traditionnellement le propriétaire de Dieu et le vigneron de la patience ou de la médiation divine, mais le texte n'établit aucune identification explicite et systématique. Il faut donc distinguer le sens général de la parabole des correspondances proposées par les interprètes.

Les trois années soulignent la répétition des recherches et la persistance de la stérilité : l'arbre n'est pas jugé après une seule visite infructueuse. Le texte ne précise ni l'âge du figuier ni un lien avec trois années du ministère de Jésus ; cette hypothèse reste possible mais ne doit pas être présentée comme une donnée du texte.

Le délai d'un an n'est pas une attente passive : le vigneron s'engage dans des soins concrets, travail de la terre et fumier. Le temps accordé est une occasion de changement ; la patience ne rend pas l'absence de fruit anodine, mais ouvre une possibilité supplémentaire de répondre à l'attente exprimée.

La conclusion ouverte est un élément central. En ne disant pas si l'arbre portera du fruit ou sera coupé, Jésus place ses auditeurs devant leur propre responsabilité. Le temps de la repentance est encore disponible, mais il n'est pas illimité, ce qui renforce l'urgence de l'appel.

Enfin, l'introduction énumère les questions directrices : le lien avec Luc 13,1-5, la signification de l'absence de fruit, l'attente de trois ans, le rôle du vigneron, la valeur chronologique ou simplement symbolique du délai, et le sens de la fin ouverte. Le début de la deuxième partie situe la parabole dans la grande section lucanienne du voyage vers Jérusalem, annoncé en Luc 9,51. La démarche vise à dégager l'enseignement de Jésus sans imposer au texte des significations qu'il ne précise pas.

1. Introduction générale

1.1. Présentation de la parabole

La parabole du figuier stérile, rapportée exclusivement en Luc 13.6-9, présente un propriétaire qui recherche des fruits sur un figuier planté dans sa vigne. Depuis trois ans, ses recherches demeurent infructueuses. Il ordonne alors au vigneron de couper cet arbre, qu'il considère comme inutile.

Le vigneron intervient cependant en faveur du figuier. Il demande un délai supplémentaire d'une année, pendant laquelle il prendra soin de l'arbre en travaillant la terre et en apportant du fumier.

Si le figuier produit du fruit, il pourra être conservé. Dans le cas contraire, il sera coupé.

À travers cette courte histoire, Jésus développe un enseignement sur la patience divine, la nécessité de la repentance et la responsabilité humaine devant le jugement.

La parabole présente une tension entre deux réalités complémentaires : le temps accordé pour porter du fruit et la possibilité que ce délai prenne fin.

1.2. Le contexte immédiat : l'appel à la repentance

La parabole ne peut être correctement comprise sans examiner les cinq versets qui la précèdent.

En Luc 13.1-5, Jésus évoque deux événements tragiques.

Le premier concerne des Galiléens dont Pilate avait mêlé le sang à celui de leurs sacrifices.

Le second concerne dix-huit personnes mortes lors de l'effondrement de la tour de Siloé.

Dans les deux situations, Jésus refuse de considérer que les victimes étaient nécessairement plus coupables que les autres.

Il utilise ces événements pour adresser un avertissement à ses auditeurs.

En Luc 13.3 et 13.5, il répète que ceux qui ne se repentent pas périront également.

La parabole du figuier stérile prolonge directement cet enseignement.

Elle montre que la repentance ne doit pas être continuellement reportée, même lorsque Dieu accorde encore du temps.

1.3. Une parabole propre à l'Évangile de Luc

La parabole du figuier stérile ne possède pas de parallèle narratif direct dans Matthieu, Marc ou Jean.

Cependant, d'autres passages évangéliques utilisent l'image du figuier pour transmettre des enseignements spirituels.

Matthieu 21.18-22 et Marc 11.12-14, 20-25 rapportent notamment l'épisode du figuier que Jésus maudit.

Il convient de distinguer soigneusement ces récits.

En Luc 13.6-9, Jésus raconte une parabole mettant en scène un propriétaire et un vigneron.

Dans Matthieu et Marc, les évangélistes rapportent une action accomplie par Jésus devant ses disciples.

Ces textes présentent des rapprochements thématiques, notamment concernant l'absence de fruit, mais ils ne décrivent pas le même événement.

La distinction entre les deux récits sera importante pour éviter toute confusion d'interprétation.

1.4. Le figuier dans le monde biblique

Le figuier occupe une place importante dans l'environnement agricole et symbolique de la Bible.

Il constitue un arbre fruitier bien connu dans les régions méditerranéennes et au Proche-Orient.

Ses fruits représentent une ressource alimentaire appréciée.

Dans l'Ancien Testament, le figuier apparaît parfois comme un symbole de prospérité et de paix.

En Le premier livre des Rois 4.25, la sécurité du peuple sous le règne de Salomon est notamment évoquée à travers l'image de chacun vivant sous sa vigne et sous son figuier.

Michée 4.4 reprend cette image dans une perspective de paix future.

Cependant, le figuier peut également apparaître dans des passages évoquant le jugement ou l'absence de fidélité.

Jérémie 8.13 associe notamment l'absence de figues à une annonce de jugement.

Ces différentes utilisations montrent que le figuier possède une richesse symbolique dans les Écritures.

Il faut néanmoins éviter de supposer que chaque mention d'un figuier possède automatiquement la même signification.

1.5. Le propriétaire et le vigneron

La parabole présente deux personnages humains.

Le propriétaire possède un figuier planté dans sa vigne.

Le vigneron est chargé de l'entretien du terrain.

Le propriétaire constate l'absence de fruits et ordonne de couper l'arbre.

Le vigneron demande un délai supplémentaire pour tenter de favoriser sa production.

Ces deux personnages jouent des rôles complémentaires dans le récit.

Le propriétaire exprime une exigence légitime : un arbre fruitier est normalement destiné à produire des fruits.

Le vigneron propose une intervention destinée à lui donner une dernière possibilité de devenir productif.

Une interprétation théologique peut rapprocher le propriétaire de Dieu et l'intervention du vigneron de la patience ou de la médiation divine.

Cependant, le texte ne fournit pas d'identification explicite et systématique de chaque personnage.

Il conviendra donc de distinguer le sens général de la parabole des correspondances symboliques proposées par les interprètes.

1.6. Les trois années sans fruit

Le propriétaire déclare qu'il vient depuis trois ans chercher des fruits sur le figuier, sans en trouver.

Cette durée souligne la répétition de ses recherches et la persistance de la stérilité.

L'arbre n'est pas jugé après une seule visite infructueuse.

Son absence de production est constatée sur une période prolongée.

Cependant, le texte ne précise pas l'âge exact du figuier.

Il ne dit pas non plus que les trois années correspondent nécessairement à trois années du ministère public de Jésus.

Une telle interprétation peut être proposée comme hypothèse, mais elle ne doit pas être présentée comme une donnée explicite.

La fonction principale de cette durée dans le récit est de montrer que le propriétaire a attendu avant de demander l'abattage.

1.7. Le délai supplémentaire accordé au figuier

Le vigneron demande que l'arbre soit conservé encore une année.

Il propose de travailler la terre autour de ses racines et d'y apporter du fumier.

Ces interventions correspondent à des soins agricoles destinés à améliorer les conditions de croissance.

Le délai demandé ne constitue donc pas une simple attente passive.

Il s'accompagne d'actions concrètes.

Dans la perspective de l'enseignement de Jésus, cette intervention souligne que le temps accordé doit être compris comme une occasion de changement.

La patience ne signifie pas que l'absence de fruit serait devenue sans importance.

Elle ouvre une possibilité supplémentaire de répondre à l'attente exprimée.

1.8. Une conclusion volontairement ouverte

La parabole s'achève sans préciser ce qui arrive finalement au figuier.

Jésus ne raconte ni une nouvelle récolte ni l'abattage de l'arbre.

Le récit s'arrête sur la possibilité de deux issues.

Si le figuier produit du fruit, il sera conservé.

Dans le cas contraire, il pourra être coupé.

Cette conclusion ouverte possède une fonction importante.

Elle place les auditeurs devant leur propre responsabilité.

Le temps de la repentance est encore disponible, mais il ne doit pas être considéré comme illimité.

L'absence de dénouement narratif renforce ainsi la portée de l'appel lancé par Jésus.

1.9. Les principales questions de l'étude

L'analyse de cette parabole nécessite d'examiner plusieurs questions.

Quelle relation existe-t-il entre le figuier stérile et les avertissements de Luc 13.1-5 ?

Que représente l'absence de fruit ?

Pourquoi le propriétaire attend-il trois années avant de demander l'abattage ?

Quelle est la signification de l'intervention du vigneron ?

Le délai d'une année possède-t-il une valeur chronologique précise ou sert-il principalement à souligner la patience et l'urgence ?

Enfin, comment comprendre la conclusion ouverte du récit ?

L'étude de ces questions permettra de dégager l'enseignement de Jésus sans imposer au texte des significations qu'il ne précise pas.

2. Le contexte littéraire et historique de Luc 13.6-9

2.1. La place de la parabole dans le récit de Luc

La parabole du figuier stérile appartient à la grande section de l'Évangile de Luc consacrée à la progression de Jésus vers Jérusalem.

Cette orientation est annoncée en Luc 9.51, lorsque Jésus prend résolument la direction de Jérusalem.

Dans les chapitres suivants, Luc rassemble de nombreux enseignements concernant le Royaume de Dieu, la repentance, la vigilance et la responsabilité des disciples.

Luc 12 contient plusieurs avertissements contre une confiance excessive dans les biens matériels et contre l'impréparation spirituelle.

La parabole du riche insensé, en Luc 12.16-21, montre notamment qu'un homme peut préparer son avenir matériel tout en négligeant sa situation devant Dieu.

Luc 13 poursuit cette réflexion sous un angle différent.

Il ne s'agit plus principalement de la fragilité des possessions, mais de la nécessité de répondre à l'appel divin pendant que le temps est encore disponible.

La parabole du figuier stérile s'inscrit ainsi dans une progression cohérente des enseignements de Jésus.

2.2. Les événements tragiques de Luc 13.1-5

Les événements mentionnés immédiatement avant la parabole constituent la clé de son contexte.

Des personnes rapportent à Jésus que Pilate a fait tuer des Galiléens alors qu'ils offraient des sacrifices.

Jésus évoque ensuite dix-huit personnes mortes dans l'effondrement de la tour de Siloé.

Ces deux événements présentent des circonstances différentes.

Le premier implique une intervention violente des autorités.

Le second concerne l'effondrement d'une construction.

Cependant, Jésus en tire le même enseignement.

Il refuse d'établir une relation automatique entre la gravité d'une mort et la culpabilité particulière des victimes.

Il rappelle plutôt que tous ses auditeurs doivent prendre au sérieux la nécessité de la repentance.

La parabole du figuier stérile illustre cette urgence tout en introduisant la réalité d'un délai accordé.

2.3. La repentance comme thème central

Le verbe grec employé en Luc 13.3 et 13.5 appartient à la famille de *metanoeō*, qui exprime l'idée de se repentir.

Dans le contexte biblique, la repentance ne se réduit pas à un simple regret.

Elle implique un changement d'attitude devant Dieu.

Elle suppose de reconnaître sa faute et de se détourner de ce qui lui est contraire.

L'absence de fruit dans la parabole doit être comprise à la lumière de cet appel.

Le figuier représente une situation dans laquelle le résultat attendu n'apparaît pas.

Le récit invite ainsi les auditeurs à ne pas se contenter d'une appartenance religieuse ou d'une apparence extérieure.

La repentance doit produire des conséquences réelles dans la vie.

2.4. Le lien avec la prédication de Jean-Baptiste

L'image de l'arbre et du fruit apparaît déjà dans la prédication de Jean-Baptiste.

En Luc 3.8, Jean demande à ses auditeurs de produire des fruits dignes de la repentance.

En Luc 3.9, il annonce que tout arbre ne produisant pas de bon fruit sera coupé.

Le rapprochement avec Luc 13.6-9 est particulièrement important.

Dans les deux passages, l'arbre fruitier devient une image de la responsabilité humaine devant Dieu.

L'absence de fruit expose au jugement.

Cependant, la parabole de Jésus ajoute un élément particulier : l'intervention du vigneron qui demande un délai supplémentaire.

Elle met ainsi en évidence la patience qui accompagne encore l'avertissement.

2.5. La portée de l'avertissement

Le contexte immédiat montre que la parabole ne doit pas être limitée à une critique d'un groupe particulier.

Jésus s'adresse à des auditeurs appelés à examiner leur propre situation devant Dieu.

Il ne leur demande pas de rechercher les fautes des victimes des événements tragiques.

Il les invite à reconnaître leur propre besoin de repentance.

Cette orientation doit guider l'interprétation du figuier.

Même si certains rapprochements avec Israël peuvent être envisagés à partir des images de l'Ancien Testament, le contexte de Luc 13 donne à l'avertissement une portée qui concerne directement les auditeurs de Jésus.

Le message essentiel est donc personnel et pressant : le temps accordé doit conduire à une réponse véritable devant Dieu.

3. La structure narrative de la parabole

3.1. Un récit bref construit autour d'une décision

La parabole du figuier stérile comprend seulement quatre versets, mais son organisation est particulièrement précise.

Elle présente successivement une situation initiale, un constat d'échec, une décision d'abattage, une intervention du vigneron et une conclusion conditionnelle.

Cette progression permet à Jésus de réunir trois thèmes essentiels : l'attente légitime de fruits, la patience accordée à l'arbre et la possibilité du jugement.

Le récit ne contient aucun détail inutile à son enseignement.

Chaque intervention contribue à faire apparaître la responsabilité du figuier et l'importance du délai supplémentaire.

3.2. Première étape : un figuier planté dans une vigne (Luc 13.6)

Jésus commence par présenter un homme possédant un figuier planté dans sa vigne.

Le propriétaire vient y chercher des fruits, mais n'en trouve pas.

Cette première phrase établit immédiatement le problème.

L'arbre occupe une place dans une exploitation agricole, mais il ne produit pas ce qui est attendu de lui.

La présence d'un figuier dans une vigne n'est pas nécessairement inhabituelle dans le contexte agricole ancien.

Le texte ne précise toutefois ni les dimensions de la propriété ni les raisons pour lesquelles cet arbre avait été planté à cet endroit.

Ces informations ne sont pas nécessaires à la compréhension du récit.

L'essentiel est que le figuier bénéficie d'un emplacement cultivé et que son propriétaire en attend une production.

3.3. Deuxième étape : trois années de recherches infructueuses (Luc 13.7)

Le propriétaire s'adresse ensuite au vigneron.

Il déclare venir depuis trois ans chercher des fruits sur le figuier sans en trouver.

Cette précision montre que la stérilité n'a pas été constatée lors d'une seule visite.

L'absence de fruits s'est répétée.

Le propriétaire considère donc que la situation ne peut plus être prolongée indéfiniment.

La durée de trois ans renforce la légitimité de son attente.

Cependant, le texte ne précise pas si ces trois années commencent au moment où l'arbre aurait normalement dû produire ses premiers fruits.

Il ne permet pas non plus de déterminer son âge exact.

La fonction narrative de cette durée consiste principalement à montrer la persistance du problème.

3.4. Troisième étape : l'ordre de couper l'arbre (Luc 13.7)

Après avoir constaté l'absence répétée de fruits, le propriétaire ordonne de couper le figuier.

Il justifie cette décision en demandant pourquoi l'arbre occupe inutilement le terrain.

L'argument repose sur une réalité agricole.

Un arbre qui ne produit pas peut mobiliser de l'espace et des ressources sans apporter la récolte attendue.

Dans le récit, la décision du propriétaire apparaît donc comme la conséquence d'une attente restée sans résultat.

Sur le plan spirituel, cette étape introduit la gravité de l'absence de fruit.

La patience déjà manifestée ne signifie pas que la stérilité soit devenue acceptable.

Le jugement demeure une possibilité réelle.

3.5. Quatrième étape : l'intervention du vigneron (Luc 13.8)

Le vigneron ne conteste pas le constat du propriétaire.

Il ne prétend pas que le figuier aurait déjà produit des fruits.

Il ne nie pas non plus la possibilité de son abattage.

Il demande simplement qu'un délai supplémentaire lui soit accordé.

Son intervention modifie ainsi le déroulement immédiat du récit.

L'arbre, qui devait être coupé, bénéficie encore d'une possibilité de produire.

Cette demande constitue le point central de la parabole.

Elle introduit une tension entre le jugement envisagé et la patience encore exercée.

3.6. Cinquième étape : des soins destinés à favoriser la production (Luc 13.8)

Le vigneron ne demande pas seulement de laisser l'arbre en place.

Il annonce qu'il travaillera la terre autour de lui et qu'il y mettra du fumier.

Ces interventions correspondent à des pratiques agricoles visant à améliorer les conditions de croissance.

Le délai supplémentaire s'accompagne donc d'une action concrète.

Cette précision possède une importance particulière.

La patience ne consiste pas simplement à reporter une décision.

Elle ouvre une nouvelle occasion de voir apparaître le fruit attendu.

Dans le contexte de Luc 13.1-5, cette démarche illustre le sérieux de l'appel à la repentance.

Le temps accordé doit être mis à profit.

3.7. Sixième étape : une conclusion conditionnelle (Luc 13.9)

Le vigneron envisage finalement deux possibilités.

Si le figuier produit du fruit, il pourra être conservé.

Dans le cas contraire, il sera coupé.

La parabole ne précise pas laquelle de ces deux possibilités se réalisera.

Jésus laisse volontairement le récit sans dénouement définitif.

Cette conclusion ouverte invite les auditeurs à réfléchir à leur propre réponse.

Le jugement n'est pas présenté comme déjà exécuté.

Cependant, il n'est pas non plus supprimé.

La patience et la responsabilité demeurent étroitement liées.

3.8. Tableau de la progression narrative

3.8. Tableau de la progression narrative

ÉTAPE	RÉFÉRENCE	ÉLÉMENT DU RÉCIT	PORTÉE PRINCIPALE
1	Luc 13.6	Un figuier est planté dans une vigne	Une production est attendue
2	Luc 13.7	Trois années sans fruit	La stérilité persiste
3	Luc 13.7	Le propriétaire demande l'abattage	Le jugement devient imminent
4	Luc 13.8	Le vigneron demande un délai	Une patience supplémentaire est accordée
5	Luc 13.8	Le vigneron prévoit des soins	Le délai offre une véritable possibilité de changement
6	Luc 13.9	Deux issues demeurent possibles	La responsabilité devant le jugement reste entière

3.9. La fonction de la conclusion ouverte

La fin de la parabole mérite une attention particulière.

Jésus aurait pu raconter que le figuier produisait finalement des fruits.

Il aurait également pu terminer par son abattage.

Il ne choisit aucune de ces deux conclusions.

Cette absence de dénouement permet de maintenir l'avertissement adressé aux auditeurs.

La question n'est plus seulement de savoir ce qui arrivera à l'arbre.

Elle devient celle de la réponse humaine à l'appel de Dieu.

La parabole ne fournit pas une prédiction concernant le destin d'un figuier particulier.

Elle place ses auditeurs devant une décision spirituelle.

4. Le vocabulaire grec et les principales difficultés d'interprétation

4.1. L'importance du texte grec

L'analyse du vocabulaire grec permet de préciser plusieurs éléments de la parabole.

Certains termes soulignent la recherche répétée de fruits.

D'autres mettent en évidence la décision du propriétaire, l'intervention du vigneron et le caractère conditionnel de la conclusion.

Il convient cependant de ne pas attribuer aux mots grecs des significations symboliques qui dépasseraient leur usage dans le passage.

L'objectif est d'éclairer le sens du texte, non de construire une interprétation à partir de détails linguistiques isolés.

4.2. Sykē : le figuier

Le mot grec *sykē* désigne le figuier.

Il s'agit d'un arbre fruitier courant dans le monde méditerranéen.

Dans les Écritures, le figuier peut être associé à la prospérité, à la paix ou au jugement.

Cependant, le mot lui-même ne signifie pas automatiquement « Israël ».

Cette identification peut être envisagée dans certaines interprétations symboliques, mais elle doit être démontrée à partir du contexte.

En Luc 13.6-9, Jésus ne fournit aucune explication explicite identifiant le figuier à une nation particulière.

Le sens immédiat repose sur l'image d'un arbre dont le propriétaire attend des fruits.

4.3. Ampelōn : la vigne

Le terme *ampelōn* désigne une vigne ou un vignoble.

La vigne occupe une place importante dans l'imagerie biblique.

Esaïe 5.1-7 utilise notamment l'image d'une vigne pour évoquer Israël et les attentes de Dieu envers son peuple.

Cependant, Luc 13.6-9 présente un figuier planté dans une vigne.

La présence du vignoble constitue d'abord le cadre agricole du récit.

Il serait donc imprudent d'affirmer que chaque élément doit recevoir une identification symbolique distincte.

Le texte insiste davantage sur la stérilité du figuier que sur les caractéristiques de la vigne.

4.4. Karpos : le fruit attendu

Le mot grec *karpos* signifie « fruit ».

Il peut désigner un produit agricole réel ou être employé dans un sens figuré.

Dans la parabole, le propriétaire recherche les fruits que le figuier devrait normalement produire.

Cependant, le contexte de Luc 13.1-5 donne à cette image une portée spirituelle.

L'appel répété à la repentance permet de comprendre que les fruits attendus correspondent à une réponse réelle à Dieu.

Ce rapprochement est renforcé par Luc 3.8, où Jean-Baptiste demande de produire des fruits dignes de la repentance.

La notion de fruit ne doit donc pas être réduite à une simple apparence religieuse.

Elle évoque les conséquences visibles d'un changement intérieur.

4.5. Ekzēteō : rechercher avec insistance

En Luc 13.6, le texte utilise une forme du verbe *zēteō*, qui signifie « chercher ».

Le propriétaire vient chercher du fruit sur son figuier.

En Luc 13.7, la répétition de cette recherche sur trois années montre que son attente demeure insatisfaite.

Le récit ne présente donc pas un propriétaire indifférent.

Il attend une production réelle.

Cette recherche répétée contribue à expliquer pourquoi il envisage finalement de couper l'arbre.

Sur le plan théologique, elle souligne que la patience divine ne supprime pas l'exigence d'une réponse humaine.

4.6. Ekkoptō : couper l'arbre

Le verbe *ekkoptō* signifie « couper » ou « retrancher ».

Il apparaît dans l'ordre donné par le propriétaire en Luc 13.7.

Le même verbe est employé en Luc 3.9, dans l'avertissement de Jean-Baptiste concernant les arbres qui ne produisent pas de bon fruit.

Ce rapprochement lexical est particulièrement significatif.

Dans les deux passages, l'absence de fruit conduit à envisager l'abattage.

L'image exprime la gravité du jugement.

Cependant, Luc 13.6-9 introduit une particularité : l'exécution de cette décision est différée à la demande du vigneron.

4.7. Katargeō : occuper inutilement le terrain

En Luc 13.7, le propriétaire demande pourquoi le figuier continue à occuper inutilement la terre.

Le verbe grec *katargeō* peut exprimer l'idée de rendre inactif, de neutraliser ou de rendre improductif selon le contexte.

Dans cette parabole, il souligne l'inutilité agricole de l'arbre.

Celui-ci occupe un espace cultivable sans produire de fruits.

L'expression renforce la justification de l'ordre d'abattage.

Il ne faut toutefois pas en déduire que Jésus mesurerait la valeur d'une personne uniquement à sa productivité.

L'image agricole sert à transmettre un avertissement concernant la repentance.

Elle ne constitue pas une définition générale de la valeur humaine.

4.8. Aphes : laisser encore du temps

En Luc 13.8, le vigneron demande au propriétaire de laisser le figuier encore cette année.

Le verbe employé est une forme de *aphiēmi*, dont le sens varie selon les contextes.

Il peut notamment signifier laisser, permettre, abandonner ou remettre.

Dans ce passage, il exprime clairement une demande de maintien temporaire de l'arbre.

Il ne s'agit pas d'une déclaration selon laquelle sa stérilité serait définitivement acceptée.

Le vigneron demande un délai supplémentaire.

Cette nuance est essentielle pour comprendre la relation entre patience et jugement.

4.9. La condition finale de Luc 13.9

La dernière phrase de la parabole présente deux issues possibles.

La première concerne la production éventuelle de fruits.

La seconde envisage l'abattage si cette production n'apparaît pas.

La construction grecque est elliptique : la première possibilité est exprimée de manière brève, tandis que la seconde est explicitement formulée.

Cette structure maintient l'incertitude sur le résultat.

Le texte ne dit pas que le figuier produira nécessairement.

Il ne dit pas non plus qu'il sera inévitablement coupé.

L'issue demeure conditionnée par l'apparition du fruit attendu.

4.10. Synthèse du vocabulaire

4.10. Synthèse du vocabulaire

TERME GREC	SENS PRINCIPAL	IMPORTANCE DANS LA PARABOLE
Sykē	Figuier	L'arbre dont la production est attendue
Ampelōn	Vigne, vignoble	Le cadre agricole du récit
Karpos	Fruit	L'élément recherché par le propriétaire
Zēteō	Chercher	La recherche répétée de fruits
Ekkoptō	Couper, retrancher	La décision d'abattage
Katargeō	Rendre improductif, occuper inutilement	Le reproche adressé à l'arbre
Aphiēmi	Laisser, permettre	La demande de délai supplémentaire

4.11. Conclusion de l'analyse lexicale

Le vocabulaire de Luc 13.6-9 confirme la cohérence de la parabole.

Le propriétaire recherche légitimement des fruits.

La stérilité persistante conduit à une décision d'abattage.

Le vigneron intervient pour demander un délai supplémentaire et proposer des soins.

La conclusion maintient deux possibilités : la production de fruits ou le jugement.

L'analyse linguistique ne justifie pas une identification automatique de chaque personnage ou de chaque élément agricole.

Elle met surtout en évidence le message central du récit : **la patience accordée au figuier représente une occasion réelle de porter du fruit, mais cette occasion ne doit pas être considérée comme illimitée.**

5. Le contexte agricole et historique du figuier stérile

5.1. Le figuier dans l'agriculture de la Palestine

Le figuier (*Ficus carica*) était un arbre fruitier bien connu dans la Palestine du premier siècle.

Adapté au climat méditerranéen, il pouvait être cultivé dans les jardins, les vergers et les exploitations agricoles.

Ses fruits étaient consommés frais ou séchés. Les figues séchées présentaient notamment l'avantage de pouvoir être conservées et transportées.

La culture du figuier occupait ainsi une place réelle dans l'économie alimentaire.

Dans la parabole, Jésus choisit un arbre familier à ses auditeurs. Ceux-ci pouvaient comprendre sans difficulté qu'un propriétaire recherche des fruits sur un figuier et s'interroge lorsque celui-ci demeure improductif.

L'image agricole rend l'enseignement immédiatement accessible.

5.2. Pourquoi planter un figuier dans une vigne ?

Luc 13.6 précise que le figuier était planté dans une vigne.

Cette association peut surprendre si l'on imagine un vignoble moderne exclusivement consacré à la culture de la vigne.

Cependant, les pratiques agricoles anciennes pouvaient permettre la présence de différents végétaux sur une même propriété.

Un arbre fruitier pouvait ainsi se trouver dans un espace principalement destiné à la vigne.

Il faut toutefois distinguer cette possibilité historique des informations fournies par Luc.

Le texte ne précise pas pourquoi le figuier avait été planté à cet endroit.

Il ne dit pas non plus si sa présence correspondait à une pratique habituelle ou à une décision particulière du propriétaire.

L'essentiel demeure que cet arbre occupait une partie d'un terrain cultivé dont une production était attendue.

5.3. La croissance et la production du figuier

Un figuier ne produit pas nécessairement une récolte importante immédiatement après sa plantation.

Sa croissance et sa fructification dépendent notamment de son âge, de la variété cultivée, des conditions climatiques et de l'entretien reçu.

Ces données permettent de comprendre pourquoi un cultivateur pouvait attendre avant de considérer un arbre comme définitivement improductif.

Cependant, la parabole ne fournit pas l'âge du figuier.

Elle indique seulement que le propriétaire vient depuis trois ans y chercher des fruits sans en trouver.

Il serait donc incorrect d'affirmer que l'arbre avait exactement trois ans.

Il pouvait être plus âgé.

Cette distinction est importante pour éviter de transformer une indication narrative en donnée botanique précise.

5.4. Les trois années et la législation de Lévitique 19

Lévitique 19.23-25 contient des prescriptions concernant les fruits des arbres nouvellement plantés en terre d'Israël.

Selon ce passage, les fruits des trois premières années ne devaient pas être consommés. La quatrième année était consacrée à une disposition particulière devant Dieu, et la consommation ordinaire était prévue à partir de la cinquième année.

Certains interprètes rapprochent cette législation des trois années mentionnées dans la parabole.

Ce rapprochement mérite d'être examiné, mais il ne permet pas d'établir une correspondance chronologique certaine.

En effet, Luc 13.7 indique que le propriétaire vient chercher des fruits depuis trois ans.

Il ne précise pas que ces recherches ont commencé immédiatement après la plantation.

Il ne mentionne pas non plus la législation de Lévitique 19.

Il serait donc excessif d'en déduire que le figuier avait nécessairement six, sept ou huit ans, selon les calculs proposés.

La durée mentionnée par Jésus souligne avant tout la persistance de l'absence de fruit.

5.5. Pourquoi le propriétaire veut-il couper l'arbre ?

Le propriétaire constate que le figuier ne produit rien malgré ses recherches répétées.

Il demande alors pourquoi cet arbre continue à occuper inutilement le terrain.

Dans une exploitation agricole, un arbre improductif pouvait représenter une perte d'espace et mobiliser des ressources qui auraient pu bénéficier à d'autres cultures.

L'abattage pouvait donc constituer une décision économiquement compréhensible.

Cependant, le texte ne précise pas que le figuier épuisait effectivement le sol ou qu'il empêchait matériellement les vignes voisines de produire.

Ces conséquences sont des possibilités agricoles, non des informations explicitement rapportées.

L'argument du propriétaire demeure simple : l'arbre occupe le terrain sans fournir les fruits attendus.

5.6. Le rôle du vigneron

Le personnage qui intervient auprès du propriétaire est désigné par le terme grec *ampelourgos*, qui signifie « vigneron » ou « cultivateur chargé d'une vigne ».

Il s'agit d'un homme responsable de l'entretien du terrain.

La parabole ne précise pas s'il était salarié, fermier ou attaché durablement à l'exploitation.

Son intervention montre néanmoins qu'il possède une connaissance pratique de l'entretien des cultures.

Il propose deux opérations : travailler la terre autour du figuier et apporter du fumier.

Ces gestes visent à améliorer les conditions dans lesquelles l'arbre peut produire.

Le vigneron ne promet pas un résultat certain.

Il demande une possibilité supplémentaire d'agir avant que la décision d'abattage soit exécutée.

5.7. Le travail de la terre autour des racines

En Luc 13.8, le vigneron annonce qu'il travaillera la terre autour du figuier.

Cette intervention peut être comprise comme une opération destinée à améliorer les conditions du sol.

Selon les circonstances, le travail de la terre peut faciliter l'incorporation d'amendements et limiter certaines difficultés liées à la surface du terrain.

Cependant, le texte ne décrit pas précisément la technique utilisée.

Il ne permet donc pas de déterminer la profondeur du travail ni les instruments employés.

L'important est que le vigneron prévoit une intervention concrète plutôt qu'une simple attente.

Cette précision prépare la portée spirituelle du récit : le délai supplémentaire s'accompagne d'une attention particulière destinée à favoriser l'apparition des fruits.

5.8. L'utilisation du fumier comme fertilisant

Le fumier était connu dans les sociétés agricoles anciennes comme un moyen d'améliorer la fertilité des sols.

Son utilisation pouvait contribuer à apporter des éléments nutritifs et à entretenir les qualités du terrain.

La proposition du vigneron correspond donc à une pratique agricole compréhensible.

Le récit ne précise pas la nature du fumier ni la quantité qui devait être employée.

Il ne décrit pas non plus une méthode agricole exceptionnelle ou miraculeuse.

Jésus utilise une intervention ordinaire pour illustrer la patience et les soins accordés à un arbre improductif.

La force de la parabole repose précisément sur cette simplicité.

5.9. Le délai d'une année supplémentaire

Le vigneron demande que le figuier soit conservé encore une année.

Dans un contexte agricole, cette durée permet d'envisager un nouveau cycle de croissance et de fructification.

Le propriétaire pourra ainsi constater si les soins apportés ont produit un résultat.

Cependant, le texte ne précise pas à quelle saison la demande est formulée.

Il serait donc imprudent de reconstruire un calendrier agricole exact.

Sur le plan spirituel, cette année supplémentaire exprime un délai réel mais limité.

Elle ne constitue pas nécessairement l'annonce d'une période prophétique d'une année.

Le récit ne fournit aucun élément permettant d'imposer une telle interprétation.

5.10. La patience du vigneron n'est pas une garantie de réussite

Le vigneron propose des soins supplémentaires, mais il ne déclare pas que le figuier produira nécessairement.

Il envisage explicitement la possibilité d'un nouvel échec.

Cette précision est importante.

La parabole ne présente pas une patience qui supprimerait toute responsabilité.

Elle montre une patience qui offre une occasion supplémentaire de répondre à l'attente du propriétaire.

Si le figuier demeure stérile, la décision d'abattage pourra être exécutée.

Le récit associe donc l'espérance d'un changement à la réalité d'une échéance.

5.11. Tableau : réalités agricoles et interprétations spirituelles

5.11. Tableau : réalités agricoles et interprétations spirituelles

ÉLÉMENT DU RÉCIT	RÉALITÉ AGRICOLE	PORTÉE SPIRITUELLE POSSIBLE
Le figuier	Un arbre cultivé pour ses fruits	Une existence dont Dieu attend une réponse
La vigne	Un terrain agricole entretenu	Le cadre dans lequel l'arbre bénéficie de soins
Les trois années	Une période prolongée sans récolte	La persistance de l'absence de fruit
Le propriétaire	Celui qui attend une production	L'exigence légitime d'une réponse
L'ordre d'abattage	Une décision concernant un arbre improductif	La gravité du jugement
Le vigneron	Celui qui entretient la culture	L'intervention patiente en faveur de l'arbre
Le travail du sol	Une amélioration des conditions de croissance	Les moyens employés pour favoriser le changement
Le fumier	Un apport destiné à améliorer le sol	Les soins accordés pendant le délai
L'année supplémentaire	Un nouveau cycle de production	Une occasion supplémentaire de repentance
L'issue conditionnelle	La conservation ou l'abattage	La responsabilité devant l'appel de Dieu

Ce tableau présente des rapprochements possibles. Il ne signifie pas que Jésus attribue explicitement une identité théologique particulière à chaque détail agricole.

5.12. Conclusion du contexte agricole

L'arrière-plan agricole de Luc 13.6-9 permet de mieux comprendre la cohérence du récit.

Un propriétaire attend normalement des fruits d'un arbre cultivé.

Après plusieurs années sans récolte, il peut envisager de le remplacer.

Le vigneron propose cependant une intervention supplémentaire destinée à favoriser sa production.

La parabole repose ainsi sur une situation concrète et vraisemblable.

Son enseignement spirituel ne dépend pas d'une signification cachée attribuée à chaque détail.

Le contraste essentiel demeure celui d'un arbre qui ne produit pas, d'un jugement envisagé et d'un délai supplémentaire accordé pour qu'un changement devienne possible.

6. Le figuier stérile : la signification de l'absence de fruit

6.1. Le fruit comme image de la réponse à Dieu

Dans les Écritures, le fruit peut représenter les conséquences visibles d'une attitude intérieure.

Cette image apparaît notamment dans la prédication de Jean-Baptiste.

En Luc 3.8, Jean demande à ses auditeurs de produire des fruits dignes de la repentance.

Il ne leur demande pas simplement d'exprimer des regrets.

Il les appelle à manifester un changement réel dans leur conduite.

Cette perspective éclaire directement Luc 13.6-9.

La parabole suit immédiatement un double appel à la repentance.

L'absence de fruit doit donc être comprise dans ce contexte.

Elle représente une situation dans laquelle la réponse attendue devant Dieu ne se manifeste pas.

6.2. La repentance ne se limite pas aux paroles

La repentance biblique implique davantage qu'une déclaration verbale.

Elle suppose une transformation de l'attitude et du comportement.

En Luc 3.10-14, Jean-Baptiste répond à plusieurs groupes qui lui demandent ce qu'ils doivent faire.

Il évoque notamment le partage, l'honnêteté et le refus des abus.

Ces exemples montrent que la repentance possède des conséquences concrètes.

Le figuier stérile illustre le danger d'une situation dans laquelle les fruits attendus demeurent absents.

Le récit ne définit pas une liste exhaustive de comportements.

Il insiste sur la nécessité d'une réponse réelle à l'appel de Dieu.

6.3. L'appartenance religieuse ne remplace pas la repentance

Dans sa prédication, Jean-Baptiste avertit ses auditeurs de ne pas se reposer uniquement sur leur descendance d'Abraham.

En Luc 3.8, il rappelle que cette appartenance ne dispense pas de produire des fruits dignes de la repentance.

Le rapprochement avec le figuier stérile est important.

Un arbre peut occuper une place dans un terrain cultivé sans produire de fruits.

De même, une personne peut bénéficier d'un environnement religieux sans répondre véritablement à l'appel de Dieu.

Cependant, il faut éviter de transformer cette comparaison en une identification automatique du figuier avec un groupe particulier.

Le contexte de Luc 13 adresse l'avertissement à tous les auditeurs concernés par l'appel à la repentance.

6.4. Les fruits et les œuvres

Les œuvres occupent une place importante dans l'enseignement biblique.

Elles peuvent manifester la réalité d'une foi vivante.

Cependant, il convient de distinguer cette affirmation de l'idée selon laquelle l'homme pourrait obtenir le salut par ses propres mérites.

Ephésiens 2.8-10 présente le salut comme un don de la grâce de Dieu, reçu par la foi.

Le même passage affirme que les croyants sont créés en Jésus-Christ pour de bonnes œuvres.

Les œuvres ne constituent donc pas le prix du salut.

Elles en sont une conséquence attendue.

Dans la parabole du figuier stérile, l'image du fruit souligne cette nécessité d'une réponse véritable.

Elle ne présente pas un système dans lequel une quantité déterminée de bonnes actions permettrait d'acheter la faveur divine.

6.5. L'absence de fruit et la responsabilité humaine

La parabole ne décrit pas un figuier détruit immédiatement après son premier échec.

Le propriétaire a attendu.

Le vigneron demande encore un délai.

Cette patience souligne que l'absence de fruit est prise au sérieux sans conduire à une condamnation instantanée.

Cependant, le délai ne transforme pas la stérilité en situation acceptable.

L'arbre demeure appelé à produire.

La portée spirituelle est claire : le temps accordé par Dieu doit conduire à une réponse.

La patience divine ne doit pas être interprétée comme une indifférence envers le péché.

6.6. Conclusion : le fruit attendu

La parabole du figuier stérile doit être interprétée à la lumière de Luc 13.1-5 et de la prédication de Jean-Baptiste en Luc 3.8-9.

Le fruit attendu représente avant tout une repentance véritable, dont les conséquences deviennent visibles dans l'existence.

Il ne s'agit pas simplement de manifester une apparence religieuse.

Il s'agit de répondre à l'appel de Dieu par un changement réel.

Le figuier stérile rappelle que le temps accordé par Dieu possède une finalité : permettre à l'homme de se repentir et de manifester les fruits d'une vie transformée.

7. Le propriétaire et le vigneron : justice, patience et intercession

7.1. Deux personnages aux fonctions complémentaires

La parabole met en scène un propriétaire et un vigneron dont les interventions déterminent le sort du figuier.

Le propriétaire recherche des fruits. Après trois années infructueuses, il demande que l'arbre soit coupé.

Le vigneron intervient pour obtenir un délai supplémentaire et propose des soins destinés à favoriser la production.

Ces deux personnages ne doivent pas nécessairement être compris comme représentant des volontés opposées.

Le propriétaire exprime une attente légitime. Le vigneron reconnaît cette attente, mais demande une dernière possibilité d'y répondre.

Le récit associe ainsi l'exigence de porter du fruit et la patience manifestée envers ce qui demeure stérile.

7.2. Le propriétaire représente-t-il Dieu ?

L'identification du propriétaire à Dieu constitue une interprétation théologique naturelle.

Dans plusieurs passages bibliques, Dieu est présenté comme celui qui attend des fruits de son peuple.

Esaïe 5.1-7 décrit notamment une vigne dont le propriétaire espérait une bonne récolte.

Le rapprochement avec Luc 13.6-9 est donc pertinent.

Cependant, Jésus ne déclare pas explicitement que le propriétaire représente Dieu.

Il convient de distinguer la correspondance générale entre l'attente du propriétaire et l'exigence divine d'une réponse de l'identification systématique de tous les détails du récit.

La parabole enseigne clairement que l'absence de repentance expose au jugement.

Elle ne nécessite pas une correspondance symbolique rigide pour transmettre cette vérité.

7.3. Le vigneron représente-t-il Jésus-Christ ?

Une interprétation chrétienne traditionnelle voit dans le vigneron une image de Jésus-Christ intercédant en faveur des pécheurs.

Cette lecture possède une cohérence avec l'ensemble du Nouveau Testament.

Hébreux 7.25 présente notamment Jésus comme celui qui intercède pour ceux qui s'approchent de Dieu par lui.

En Luc 23.34, Jésus prie pour ceux qui participent à sa crucifixion, selon le texte transmis par de nombreux manuscrits.

Ces passages montrent que l'intercession appartient effectivement à son ministère.

Cependant, Luc 13.6-9 n'identifie pas explicitement le vigneron à Jésus.

Il serait donc excessif de présenter cette identification comme une explication donnée directement par l'évangéliste.

Il est préférable de parler d'un rapprochement théologique possible, compatible avec le rôle médiateur du Christ.

7.4. Le propriétaire et le vigneron sont-ils en désaccord ?

Une lecture superficielle pourrait donner l'impression que le propriétaire représente une justice sévère tandis que le vigneron incarne une miséricorde opposée à cette justice.

Une telle opposition doit être évitée.

Le propriétaire ne refuse pas explicitement la demande du vigneron.

Le récit ne présente pas non plus une dispute prolongée entre les deux personnages.

Le vigneron ne conteste ni la stérilité de l'arbre ni la légitimité de son éventuel abattage.

Il propose simplement un délai supplémentaire.

Sur le plan théologique, il serait donc incorrect d'en déduire que le Père souhaiterait condamner les pécheurs tandis que le Fils chercherait à empêcher une volonté divine injuste.

Le Nouveau Testament présente au contraire le salut comme l'expression de l'amour de Dieu, manifesté en Jésus-Christ.

Jean 3.16-17 souligne cette initiative divine.

7.5. La patience divine dans l'Ancien Testament

La patience de Dieu constitue un thème important de l'Ancien Testament.

En Exode 34.6-7, Dieu se révèle comme miséricordieux, compatissant et lent à la colère, sans pour autant déclarer le mal insignifiant.

Cette association entre patience et justice éclaire la parabole.

Le délai accordé au figuier ne signifie pas que l'absence de fruit serait désormais sans conséquence.

Il manifeste une possibilité supplémentaire de changement.

Ezéchiel 18.23 présente également Dieu comme ne prenant pas plaisir à la mort du méchant, mais désirant qu'il se détourne de sa conduite.

Le rapprochement avec Luc 13.6-9 souligne que l'avertissement divin possède une finalité : appeler à la repentance avant le jugement.

7.6. La patience divine dans le Nouveau Testament

Romains 2.4 présente la bonté, la patience et la générosité de Dieu comme destinées à conduire l'homme à la repentance.

Cette affirmation correspond étroitement à l'enseignement de la parabole.

Le temps supplémentaire n'est pas accordé pour permettre de poursuivre indéfiniment une existence inchangée.

Il constitue une occasion de répondre à Dieu.

En 2 Pierre 3.9, la patience divine est également associée au désir que les hommes parviennent à la repentance.

Ces passages ne permettent pas d'établir une durée précise du délai accordé à chaque personne.

Ils confirment cependant que la patience divine possède une orientation spirituelle.

Elle appelle à une transformation réelle.

7.7. L'intercession et la responsabilité humaine

Le vigneron demande un délai, mais le récit conserve l'exigence de production.

Cette association mérite d'être soulignée.

L'intervention en faveur du figuier ne supprime pas la question de sa stérilité.

De même, la patience divine ne rend pas la repentance facultative.

La grâce accordée à l'homme ne doit pas être comprise comme une autorisation de demeurer volontairement dans le péché.

Romains 6.1-2 rejette explicitement l'idée selon laquelle la grâce justifierait la persistance délibérée dans le péché.

La parabole maintient donc ensemble deux réalités : l'initiative bienveillante et la nécessité d'une réponse.

7.8. Le délai accordé : une grâce et non un droit

Le propriétaire avait déjà attendu trois années.

Le vigneron demande une année supplémentaire.

Ce délai n'apparaît pas comme une obligation imposée au propriétaire.

Il résulte d'une demande particulière.

Cette précision permet de comprendre la patience comme une faveur accordée plutôt que comme un droit permettant d'exiger indéfiniment de nouvelles occasions.

Dans son application spirituelle, la parabole invite à recevoir avec sérieux le temps présent.

L'homme ne peut présumer qu'il disposera toujours d'une nouvelle possibilité de se repentir.

7.9. Conclusion : la patience ne supprime pas la justice

Les interventions du propriétaire et du vigneron permettent de comprendre la tension centrale de la parabole.

Le jugement est envisagé parce que le figuier demeure stérile.

Cependant, une possibilité supplémentaire lui est accordée.

L'intercession du vigneron ne nie pas l'exigence de porter du fruit.

Elle permet de différer la décision afin que cette exigence puisse encore être satisfaite.

La parabole présente ainsi une patience réelle, mais non illimitée, qui invite l'homme à répondre à l'appel de Dieu avant que le temps accordé ne prenne fin.

8. Les trois années et l'année supplémentaire : portée chronologique et théologique

8.1. Une durée explicitement mentionnée

La parabole contient deux indications temporelles précises.

Le propriétaire affirme qu'il vient depuis trois ans chercher des fruits.

Le vigneron demande ensuite une année supplémentaire.

Ces durées jouent un rôle important dans la construction du récit.

Les trois années montrent que la stérilité a persisté malgré une attente prolongée.

L'année supplémentaire souligne qu'une dernière possibilité est encore envisagée.

Cependant, la présence de chiffres ne signifie pas automatiquement qu'ils correspondent à des périodes prophétiques.

Leur fonction doit être déterminée à partir du contexte.

8.2. Les trois années représentent-elles le ministère de Jésus ?

Certains interprètes proposent de rapprocher les trois années de recherches infructueuses de la durée du ministère public de Jésus.

Selon cette lecture, le propriétaire aurait recherché des fruits pendant les années de prédication du Christ.

Cette interprétation peut sembler suggestive.

Cependant, Luc ne fournit aucune indication établissant une telle correspondance.

La durée du ministère de Jésus n'est pas précisée dans cette parabole.

Il serait donc incorrect de considérer les trois années comme une confirmation chronologique indépendante.

Le rapprochement peut être mentionné comme hypothèse, mais il ne constitue pas une donnée explicite du texte.

8.3. L'année supplémentaire annonce-t-elle un événement historique ?

Une autre interprétation cherche à identifier l'année supplémentaire à une période précise de l'histoire d'Israël.

Certains y voient un délai précédant un jugement national.

D'autres l'associent à une étape particulière de la prédication apostolique.

Ces lectures rencontrent une difficulté commune.

La parabole ne fournit aucune date permettant de déterminer le commencement ou la fin de cette année symbolique.

Elle ne mentionne pas non plus explicitement un événement historique auquel ce délai devrait correspondre.

Il convient donc de distinguer la portée spirituelle certaine de la parabole des applications chronologiques conjecturales.

8.4. La destruction de Jérusalem en l'an 70

La destruction de Jérusalem par les Romains en l'an 70 constitue un événement majeur de l'histoire juive du premier siècle.

Certains interprètes rapprochent le figuier stérile de ce jugement historique.

Ce rapprochement peut être envisagé dans une lecture plus large des avertissements de Jésus concernant Jérusalem.

Luc 19.41-44 et Luc 21.20-24 contiennent notamment des annonces relatives à la ville et à ses épreuves futures.

Cependant, Luc 13.6-9 ne mentionne ni Jérusalem ni sa destruction.

Le récit ne fournit aucune indication permettant d'identifier directement l'abattage éventuel du figuier à l'événement de l'an 70.

Une telle application doit donc rester secondaire par rapport à l'appel explicite à la repentance.

8.5. Le figuier représente-t-il exclusivement Israël ?

Dans l'Ancien Testament, le figuier et la vigne peuvent être employés dans des images concernant Israël.

Cette tradition biblique explique pourquoi certains interprètes identifient le figuier stérile au peuple d'Israël.

Cette lecture possède des arguments contextuels.

Jésus exerce son ministère au sein du peuple juif et adresse des appels répétés à la repentance.

Cependant, la parabole ne contient aucune identification explicite du figuier.

De plus, Luc 13.1-5 insiste sur la nécessité pour les auditeurs eux-mêmes de se repentir.

Il serait donc réducteur de limiter automatiquement l'avertissement à un jugement collectif concernant Israël.

La portée personnelle de l'appel à la repentance doit être conservée.

8.6. Le danger d'une interprétation exclusivement nationale

Une lecture exclusivement nationale pourrait conduire à considérer que la parabole ne concerne que les contemporains juifs de Jésus.

Cette limitation ne correspond pas pleinement à la manière dont Luc présente l'enseignement.

Les événements tragiques mentionnés en Luc 13.1-5 servent à rappeler que tous doivent prendre au sérieux leur situation devant Dieu.

L'avertissement dépasse donc la question de l'appartenance à un peuple.

Il concerne la responsabilité humaine face à l'appel divin.

Une interprétation historique relative à Israël ne doit pas supprimer cette portée générale.

8.7. Le délai comme expression de la patience divine

La fonction la plus directement perceptible de l'année supplémentaire est de montrer que le jugement peut être différé.

Le propriétaire envisage l'abattage.

Le vigneron demande encore du temps.

Cette demande introduit une possibilité de changement.

Le délai est donc porteur d'espérance.

Cependant, il demeure limité.

Le récit ne présente pas une succession indéfinie de nouvelles années.

Cette tension correspond à l'avertissement de Jésus : la repentance est nécessaire pendant que l'occasion demeure ouverte.

8.8. La responsabilité devant le temps présent

L'enseignement de la parabole ne consiste pas à calculer la durée exacte de la patience divine.

Il invite à reconnaître l'importance du temps présent.

Une personne peut être tentée de remettre sa repentance à plus tard.

Elle peut supposer qu'elle disposera toujours d'une nouvelle occasion.

La parabole montre le danger d'une telle attitude.

Le délai supplémentaire représente une possibilité réelle, mais il ne constitue pas une garantie de temps illimité.

La réponse à Dieu ne doit donc pas être continuellement différée.

8.9. Tableau des principales interprétations chronologiques

8.9. Tableau des principales interprétations chronologiques

INTERPRÉTATION	ARGUMENT AVANCÉ	LIMITE PRINCIPALE
Trois années de recherches agricoles	Le propriétaire constate une stérilité prolongée	L'âge exact de l'arbre reste inconnu
Trois années correspondant au ministère de Jésus	Rapprochement avec la durée supposée de son activité publique	Aucune identification explicite dans Luc 13.6-9
Année supplémentaire comme délai historique précis	Recherche d'une correspondance avec un événement ultérieur	Absence de date et de repère chronologique
Abattage comme image de la destruction de Jérusalem	Rapprochement avec d'autres avertissements de Jésus	Jérusalem n'est pas mentionnée dans la parabole
Délai comme expression de la patience divine	Cohérence avec Luc 13.1-5 et l'appel à la repentance	Ne permet pas de fixer une durée prophétique

8.10. Conclusion : respecter les limites du texte

Les indications temporelles de la parabole possèdent une fonction narrative et théologique claire.

Les trois années soulignent la persistance de l'absence de fruit.

L'année supplémentaire exprime une patience accordée avant une décision définitive.

Les interprétations qui cherchent à transformer ces durées en calendrier historique précis dépassent les informations explicitement données par Luc.

Elles peuvent être étudiées comme hypothèses, mais ne doivent pas être présentées comme des certitudes.

Le message central demeure que Dieu accorde un temps pour la repentance, mais que ce temps doit être reçu comme une occasion de changement et non comme une garantie de délai illimité.

9. La portée théologique de la parabole

9.1. La repentance au cœur de l'enseignement

La parabole du figuier stérile doit être interprétée à partir de l'avertissement qui la précède.

En Luc 13.3 et 13.5, Jésus répète la nécessité de la repentance.

Le figuier qui ne produit pas de fruit illustre les conséquences d'une absence de réponse à cet appel.

La repentance biblique ne se limite pas au regret d'une faute. Elle implique un changement d'attitude devant Dieu, qui se manifeste dans la conduite.

La parabole rappelle ainsi que l'écoute de la parole divine doit conduire à une transformation réelle.

9.2. La patience de Dieu n'est pas de l'indifférence

Le propriétaire a attendu trois années avant de demander l'abattage du figuier.

Le vigneron sollicite encore un délai supplémentaire.

Cette succession souligne la patience manifestée envers l'arbre improductif.

Cependant, cette patience ne signifie pas que l'absence de fruit serait devenue acceptable.

Romains 2.4 rappelle que la bonté et la patience de Dieu doivent conduire à la repentance.

Le délai accordé possède donc une finalité.

Il offre une possibilité de changement plutôt qu'une autorisation de demeurer dans la même situation.

9.3. La justice divine demeure une réalité

L'ordre de couper le figuier introduit la possibilité d'un jugement.

Cette décision intervient après une période prolongée de stérilité.

La parabole ne présente donc pas le jugement comme une réaction arbitraire.

Il apparaît comme la conséquence d'une absence persistante de fruit.

Cependant, le récit ne décrit pas l'exécution de cette décision.

La justice divine demeure une réalité annoncée, tandis que la patience ouvre encore une possibilité de repentance.

Ces deux aspects doivent être maintenus ensemble.

9.4. La grâce divine appelle une réponse

L'intervention du vigneron constitue un élément essentiel de la parabole.

Le figuier bénéficie d'un délai qu'il n'a pas lui-même obtenu.

Des soins supplémentaires lui sont également proposés.

Cette situation illustre la dimension bienveillante de l'appel divin.

Cependant, la grâce ne rend pas inutile la transformation attendue.

Tite 2.11-12 présente la grâce de Dieu comme une réalité qui enseigne à renoncer à l'impiété et à vivre d'une manière conforme à sa volonté.

La patience et la grâce doivent donc être comprises comme des invitations à une vie renouvelée.

9.5. Le jugement n'est pas présenté comme inévitable

La conclusion conditionnelle de Luc 13.9 est particulièrement importante.

Le vigneron envisage que le figuier puisse finalement produire des fruits.

L'abattage n'est donc pas présenté comme l'unique issue possible.

La parabole conserve une véritable ouverture.

L'avertissement possède une finalité préventive : provoquer une réponse avant que le jugement soit exécuté.

Cette perspective rejoint Ezéchiel 18.30-32, où l'appel à se détourner du péché accompagne l'annonce

du jugement.

9.6. La responsabilité personnelle devant Dieu

Le contexte de Luc 13.1-5 montre que Jésus refuse de concentrer l'attention de ses auditeurs sur la culpabilité supposée des victimes de catastrophes.

Il les invite à examiner leur propre situation.

La parabole poursuit cette démarche.

Elle ne demande pas aux auditeurs d'identifier un groupe qu'ils pourraient considérer comme particulièrement stérile.

Elle les place devant leur responsabilité personnelle.

Chacun est appelé à répondre à Dieu pendant que l'occasion lui en est donnée.

9.7. Une espérance accompagnée d'un avertissement

La parabole ne transmet pas uniquement un message de jugement.

Elle contient également une véritable espérance.

Le vigneron demande du temps.

Il prévoit des soins.

La production de fruits demeure possible.

Cependant, cette espérance ne doit pas être séparée de l'avertissement final.

L'absence persistante de fruit peut conduire à l'abattage.

La force du récit réside dans cette association : la patience divine est réelle, mais elle appelle une réponse qui ne doit pas être différée indéfiniment.

10. Les erreurs d'interprétation à éviter

10.1. Identifier automatiquement le figuier à Israël

L'Ancien Testament emploie parfois le figuier comme image du peuple d'Israël.

Cependant, cette utilisation ne signifie pas que chaque figuier mentionné dans les Écritures représente nécessairement Israël.

Luc 13.6-9 ne fournit aucune identification explicite.

Une interprétation nationale peut être envisagée dans le contexte historique du ministère de Jésus, mais elle ne doit pas supprimer la portée personnelle de l'appel à la repentance.

10.2. Confondre la parabole avec le figuier maudit

Matthieu 21.18-22 et Marc 11.12-14, 20-25 rapportent un épisode dans lequel Jésus s'adresse à un

figuier qui ne porte pas de fruit.

Ces récits doivent être distingués de Luc 13.6-9.

Dans Luc, Jésus raconte une parabole.

Dans Matthieu et Marc, les évangélistes rapportent une action accomplie par Jésus.

Les passages présentent des rapprochements thématiques, mais ils ne constituent pas trois versions d'un même événement.

10.3. Transformer les trois années en calendrier prophétique

Les trois années mentionnées par le propriétaire soulignent la répétition de ses recherches infructueuses.

Le texte ne les identifie pas à une période précise du ministère de Jésus.

Il ne fournit pas non plus de date permettant de calculer une échéance prophétique.

Toute correspondance chronologique proposée doit donc être présentée comme une hypothèse et non comme une affirmation explicite de Luc.

10.4. Considérer le propriétaire et le vigneron comme des adversaires

Une interprétation pourrait opposer un propriétaire sévère à un vigneron compatissant.

Cependant, le récit ne présente pas une opposition fondamentale entre leurs volontés.

Le vigneron reconnaît l'absence de fruit et admet la possibilité de l'abattage.

Il demande simplement un délai supplémentaire.

Sur le plan théologique, il serait incorrect d'utiliser cette parabole pour opposer la justice du Père à la miséricorde du Fils.

10.5. Présenter le délai supplémentaire comme une garantie de salut

Le vigneron demande encore une année.

Cependant, il ne garantit pas que le figuier produira des fruits.

La conclusion maintient deux possibilités.

Le délai accordé ne constitue donc pas une assurance que tout se terminera favorablement.

Il représente une occasion de changement.

Cette distinction est essentielle pour comprendre la portée de l'avertissement.

10.6. Réduire les fruits à une activité religieuse extérieure

La production de fruits ne doit pas être comprise comme une simple multiplication d'activités religieuses.

Le contexte de Luc 13 concerne la repentance.

Le rapprochement avec Luc 3.8-14 montre que les fruits attendus impliquent une transformation réelle de la conduite.

Une apparence de piété ne remplace donc pas la fidélité à Dieu.

10.7. Considérer les bonnes œuvres comme le prix du salut

La parabole insiste sur la nécessité de porter du fruit.

Cependant, elle ne présente pas les œuvres humaines comme un moyen d'acheter le salut.

Ephésiens 2.8-10 distingue clairement le salut accordé par grâce et les bonnes œuvres qui doivent caractériser la vie du croyant.

La production de fruits doit donc être comprise comme la manifestation d'une réponse authentique à Dieu.

10.8. Affirmer que le figuier a finalement été coupé

La parabole ne précise pas le destin final de l'arbre.

Jésus ne raconte ni sa guérison ni son abattage.

Affirmer que le figuier a nécessairement été coupé reviendrait à ajouter une conclusion absente du texte.

Cette absence de dénouement est importante.

Elle maintient les auditeurs devant leur propre responsabilité.

10.9. Utiliser la parabole pour juger les victimes de catastrophes

Le contexte immédiat interdit une telle application.

En Luc 13.1-5, Jésus refuse de considérer les victimes de deux événements tragiques comme nécessairement plus coupables que les autres.

La parabole ne doit donc pas servir à affirmer qu'une personne frappée par un malheur subirait automatiquement une punition particulière.

L'enseignement appelle chacun à la repentance plutôt qu'à la condamnation d'autrui.

11. Les enseignements pratiques de la parabole

11.1. Ne pas remettre la repentance à plus tard

La première application concerne l'urgence de répondre à Dieu.

Le figuier bénéficie encore d'un délai, mais celui-ci n'est pas présenté comme illimité.

De même, l'être humain ne doit pas considérer qu'il disposera toujours d'une nouvelle occasion de changer.

La parabole invite à prendre au sérieux l'appel divin dans le temps présent.

11.2. Examiner les fruits de son existence

L'enseignement encourage également un examen personnel.

La question n'est pas simplement de savoir si une personne connaît les commandements de Dieu.

Elle consiste à déterminer si cette connaissance produit des conséquences dans sa conduite.

La justice, l'honnêteté, la générosité et la fidélité constituent des expressions concrètes d'une vie transformée.

Ces comportements ne doivent pas être envisagés comme des performances destinées à obtenir la faveur divine, mais comme les manifestations d'une repentance sincère.

11.3. Reconnaître la valeur de la patience divine

Le délai demandé par le vigneron rappelle que la patience représente une occasion précieuse.

Elle permet de reconnaître ses erreurs et de modifier sa conduite.

Cependant, cette patience ne doit pas être confondue avec une approbation du péché.

L'absence de conséquences immédiates ne signifie pas que les actes humains seraient sans importance devant Dieu.

11.4. Ne pas désespérer de la possibilité de changer

La parabole contient également un encouragement.

Le figuier n'est pas immédiatement coupé.

Le vigneron propose des soins supplémentaires.

L'histoire laisse donc ouverte la possibilité d'une production future.

Cette perspective rappelle qu'une personne qui reconnaît sa faute peut répondre à l'appel de Dieu.

L'avertissement ne vise pas à provoquer le désespoir, mais à conduire à la repentance.

11.5. Faire preuve de patience envers autrui

L'attitude du vigneron peut également inspirer une application dans les relations humaines.

Il ne nie pas le problème, mais propose une intervention destinée à favoriser un changement.

Cette démarche rappelle l'importance de la patience, de l'accompagnement et de l'encouragement.

Cependant, cette application doit demeurer secondaire par rapport à l'enseignement central de la parabole.

Jésus parle avant tout de la nécessité de se repentir devant Dieu.

11.6. Ne pas confondre patience et absence de responsabilité

La patience envers autrui ne signifie pas que toute conduite doit être acceptée indéfiniment.

Le vigneron lui-même envisage la possibilité que l'arbre soit finalement coupé.

Le récit montre donc que la bienveillance peut s'accompagner d'une exigence réelle.

Cette distinction permet d'éviter deux attitudes opposées : la condamnation précipitée et l'indifférence devant le mal.

11.7. Vivre dans la perspective du jugement

La parabole rappelle enfin que l'existence humaine possède une dimension de responsabilité devant Dieu.

Le jugement n'est pas présenté comme une menace arbitraire.

Il constitue l'arrière-plan sérieux de l'appel à la repentance.

La perspective du jugement doit donc encourager une vie marquée par la fidélité et non une recherche anxieuse de signes annonçant une échéance précise.

L'essentiel n'est pas de calculer la fin du délai, mais de répondre à Dieu aujourd'hui.

12. Conclusion générale

12.1. Une parabole au cœur de l'appel à la repentance

La parabole du figuier stérile prolonge directement l'enseignement de Jésus en Luc 13.1-5.

Après avoir rappelé que tous doivent se repentir, Jésus présente un arbre dont le propriétaire attend des fruits.

La stérilité persistante conduit à envisager son abattage.

Cependant, l'intervention du vigneron ouvre une possibilité supplémentaire.

Le récit associe ainsi l'urgence de la repentance et la réalité de la patience divine.

12.2. La patience comme occasion de changement

Le délai supplémentaire ne constitue pas une simple suspension du jugement.

Le vigneron prévoit des soins destinés à favoriser la production.

La patience possède donc une finalité.

Elle ouvre une occasion réelle de porter du fruit.

Cette dimension permet de comprendre que la grâce divine ne doit pas conduire à l'indifférence spirituelle.

Elle appelle au contraire une réponse sincère.

12.3. Une responsabilité qui demeure entière

La conclusion de la parabole maintient deux possibilités.

Le figuier peut produire du fruit et être conservé.

Il peut également demeurer stérile et être coupé.

Jésus ne précise pas laquelle de ces issues se réalisera.

Cette conclusion ouverte place les auditeurs devant leur responsabilité.

Le récit ne cherche pas à satisfaire leur curiosité concernant l'avenir de l'arbre.

Il les invite à examiner leur propre réponse à l'appel de Dieu.

12.4. Une interprétation fidèle au contexte

L'étude du texte montre qu'il convient d'éviter plusieurs conclusions excessives.

Le figuier n'est pas explicitement identifié à Israël.

Les trois années ne sont pas présentées comme une chronologie prophétique.

Le vigneron n'est pas expressément désigné comme une représentation de Jésus-Christ.

Ces rapprochements peuvent être étudiés, mais ils doivent rester distincts des affirmations explicites de Luc.

Le contexte immédiat fournit la clé principale : la nécessité de la repentance.

12.5. L'enseignement central

La parabole du figuier stérile présente une vérité à la fois solennelle et encourageante.

Dieu appelle l'homme à se repentir.

Sa patience offre encore une possibilité de changement.

Cependant, cette patience ne doit pas être considérée comme une garantie de délai illimité.

L'absence de fruit demeure une situation grave.

Le temps accordé doit donc être mis à profit pour répondre à l'appel divin.

La parabole enseigne que la patience de Dieu constitue une occasion précieuse de repentance, mais que cette occasion appelle une réponse réelle avant que le temps accordé ne prenne fin.

LEXIQUE

L’attente du propriétaire — Dans la parabole des mauvais vignerons (Matthieu 21.33-46), l’attente du propriétaire, qui représente Dieu, est claire : il attend des fruits de la vigne qu’il a soigneusement plantée et confiée aux vignerons. Ces fruits symbolisent les actes de justice, de fidélité et de repentance que Dieu espère de son peuple.
INF196 · https://schilo.org/inf196-lattente-du-proprietaire/

Le figuier et Israël — Le figuier est une plante significative dans la culture et l'histoire d'Israël, et il apparaît fréquemment dans la Bible comme symbole et métaphore. Le figuier est souvent utilisé pour symboliser la prospérité et l'abondance.
INF115 · https://schilo.org/inf115-le-figuier-et-israel/

Parabole ou métaphore — Le nombre de parabole dans les Evangiles varie considérablement en fonction des différents chercheurs. Certaines sont définies directement dans le texte où nous trouvons que le Messie Jésus annonce une parabole.
INF181 · https://schilo.org/inf181-parabole-ou-metaphore/

Le réservoir de Siloé — Le réservoir de Siloé, également appelé la piscine de Siloé, est un site historique et biblique important situé à Jérusalem. Origine et Construction : La piscine de Siloé date de l'époque du roi Ézéchias (VIIIe siècle avant J.-C.).
INF109 · https://schilo.org/inf109-le-reservoir-de-siloe/

Les romains — En l’an -63 av. J.-C. le général romain Pompée, envahi le territoire d’Israël et prend Jérusalem.
INF004 · https://schilo.org/inf004-les-romains/

POUR ALLER PLUS LOIN

ANNEXE	ANX531 – Analyse du texte grec de Luc 13.6-9 https://schilo.org/anx531-analyse-du-texte-grec-de-luc-13-6-9/
ANNEXE	ANX532 – Le figuier dans l'agriculture et la vie quotidienne de la Palestine au premier siècle https://schilo.org/anx532-le-figuier-dans-lagriculture-et-la-vie-quotidienne-de-la-palestine-au-premier-siecle/
ANNEXE	ANX533 – Le figuier et la vigne dans l'Ancien Testament : symboles de bénédiction, de responsabilité et de jugement https://schilo.org/anx533-le-figuier-et-la-vigne-dans-lancien-testament-symboles-de-benediction-de-responsabilite-et-de-jugement/
ANNEXE	ANX534 – Le figuier stérile, la repentance et le jugement dans l'enseignement de Jésus https://schilo.org/anx534-le-figuier-sterile-la-repentance-et-le-jugement-dans-lenseignement-de-jesus/
ANNEXE	ANX535 – La patience divine, le délai de repentance et les limites du temps accordé https://schilo.org/anx535-la-patience-divine-le-delai-de-repentance-et-les-limites-du-temps-accorde/
ANNEXE	ANX536 – Les trois années et l'année supplémentaire : analyse chronologique et historique https://schilo.org/anx536-les-trois-annees-et-lannee-supplementaire-analyse-chronologique-et-historique/
ANNEXE	ANX537 – Le figuier stérile et le figuier maudit : comparaison des récits évangéliques https://schilo.org/anx537-le-figuier-sterile-et-le-figuier-maudit-comparaison-des-recits-evangeliques/
PARCOURS	Paraboles de Luc 14 à 18 https://schilo.org/parcours/paraboles-de-luc-14-a-18/
THÈME	Paraboles du ministère de Jésus https://schilo.org/theme/paraboles-du-ministere-de-jesus/
SÉRIE	Paraboles de Luc 14 à 18 https://schilo.org/serie/paraboles-de-luc-14-a-18/
ÉTUDE PRÉCÉDENTE	PAR018 - Le figuier stérile https://schilo.org/par018-le-figuier-sterile/

INDEX DE L'ÉTUDE

Mots-clés : figuier stérile · parabole · Luc 13 · repentance · patience de Dieu · jugement · fruit · vigneron · délai · responsabilité · figuier maudit · intercession

Références bibliques : Lc 13,6-9 · Lc 13,1-5 · Lc 13,3 · Lc 13,5 · Lc 9,51 · Mt 21,18-22 · Mc 11,12-14 · Mc 11,20-25 · 1 R 4,25 · Mi 4,4 · Jr 8,13

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/par018-le-figuier-sterile-academique/, exportée le 25/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.